A11R45 E881 2003/04 2 QL P. gouv.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

> DOSSIER DE LA RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC



ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

DOSSIER DE LA RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Renseignements particuliers

- 31. Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années :
 - a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
 - b. nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents.
- 32. Nombre de jugement de divorces et de séparations en fonction du partage ou de la renonciation traités pour chacune des trois dernières années :
 - a. nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
 - b. nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés.
- 33. Nombre et pourcentage de personnes entre 18 et 25 ans et entre 26 et 35 ans qui n'ont aucun gain admissible non ajusté pour chacune des trois dernières années.
- 34. Nombre et type de régimes de retraite administrés par la Régie des rentes du Québec. Pour chaque type :
 - a. à prestations déterminées;
 - b. à cotisations déterminées.
- 35. Dans les régimes complémentaires de retraite, quel est le nombre de régimes qui sont en déficit à l'heure actuelle?
- 36. La somme de l'ensemble de ces déficits?
- 37. Dans les régimes complémentaires de retraite, quel est le nombre de régimes qui ont des surplus à l'heure actuelle?
- 38. La somme de l'ensemble de ces surplus?
- 39. Concernant le programme de congés parentaux :
 - a. dépenses encourues pour la mise en place du programme, ventilation par année;
 - b. nombre de fonctionnaires et ou de contractuels affectés à la mise en place du programme, ventilation par année;
 - c. état de situation sur l'avancement des travaux quant à la mise en place du programme.
- 40. État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2002-2003, ainsi que les prévisions pour 2003-2004.

Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années :

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents.

Titre 31: Nombre de demandes de rente de retraite traitées en 2002-2003

Voici le nombre de demandes de rente de retraite traitées pour l'année financière :

Année	Nombre
2002-2003	72 381

En 2002-2003, 72 381 demandes de rente de retraite ont été traitées. De ce nombre, 1 404 résultent d'une division de la rente de retraite entre deux conjoints dans le cas où l'un des conjoints n'a pas cotisé au Régime. En 2002-2003, le taux d'acceptation des demandes de rente de retraite de premier niveau a été de 97 %.

TITRE 31a : Nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers

	2002-2003
Nombre d'agents qui traient exclusivement la rente de retraite	22 agents
Nombre d'agents qui traitent la rente de retraite ainsi que d'autres types de rente	39 agents
Nombre total d'agents qui traitent la rente de retraite	61 agents
% d'agents qui traitent la rente de retraite sur le total des agents affectés à l'attribution et au suivi des rentes	69%

TITRE 31b : Nombre d'heures supplémentaires payés à ces agents pour l'année 2002-2003

Le tableau suivant indique le temps supplémentaire qui a été payé aux agents de rente qui réalisent des activités reliées au traitement de tous les types de rente pour l'année financière.

	2002-2003
Temps supplémentaire payé (en heures)	9 073

Nombre de jugement de divorces et de séparations en fonction du partage ou de la renonciation traités pour chacune des trois dernières années :

- a. nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés.

Titre 32: Nombre de jugement de divorces et de séparations en fonction du partage ou de la renonciation traités pour la dernière année

En 2002-2003 : nombre de jugements de divorce, de séparation de corps et d'annulation civile de mariage rendus par la Cour supérieure du Québec, et nombre de partages effectués, de renonciations au partage et de demandes refusées par la Régie.

	2002-2003
Nombre de jugements rendus en matière de divorce, de séparation de corps et d'annulation civile de mariage	19 737
Nombre de partages effectués	8 024
Nombre de renonciations	7 760
Nombre de demandes refusées	603
Total	16 387

^{* -} Ces données sont révisées au mois de septembre de chaque année.

En 2002-2003, il y a eu 19 737 ruptures de liens matrimoniaux (divorces, séparations de corps et annulations civiles de mariage) qui auraient pu donner lieu à un partage des droits, et la Régie a reçu 16 387 demandes de partage relatives à ces événements. Parmi les demandes présentées et les jugements reçus relativement à des événements de 2002-2003, 49,0 % ont effectivement fait l'objet d'un partage des droits et 51,0 % n'ont pas résulté en un partage ; dans 92,8 % de ces cas, les ex-conjoints y ont renoncé.

TITRE 32a :Nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers

Étapes Nombre d'employés Préparation des dossiers 6 agents de bureau dont 80% de la tâche est consacrée au partage

13 agents de rentes dont 60 % de la tâche est consacrée au partage

Analyse des jugements

TITRE 32b : Nombre d'heures supplémentaires payés à ces agents pour l'année 2002-2003

Le tableau suivant indique le temps supplémentaire qui a été payé aux agents de rente, dont 60% de la tâche est consacrée au partage, pour l'année financière..

	2002-2003
Temps supplémentaire payé (en heures)	0

Nombre et pourcentage de personnes entre 18 et 25 ans et entre 26 et 35 ans qui n'ont aucun gain admissible non ajusté pour chacune des trois dernières années.

Titres 33:

Nombre et pourcentage de personnes entre 18 et 24 ans et entre 25 et 34 ans qui n'ont pas de gains cotisables¹ au Régime de rentes du Québec pour chacune des années suivantes

Nombre de personnes ayant des gains cotisables¹ au RRQ

Groupe d'âge	2000	2001 ^e
18-19 ans	105 493	103 345
20-24 ans	357 626	367 116
25-29 ans	349 593	364 877
30-34 ans	378 683	384 167

e - estimation

Proportion de personnes n'ayant des gains cotisables¹

Groupe d'âge	2000	2001 ^e
18-19 ans	44,6 %	44,6 %
20-24 ans	29,5 %	28,5 %
25-29 ans	27,2 %	24,9 %
30-34 ans	27,8 %	24,8 %

e - estimation

^{1.} Gains au Québec supérieurs à l'exemption générale (3 500 \$); équivalent aux gains admissibles non ajustés.

Nombre et type de régimes de retraite administrés par la Régie des rentes du Québec. Pour chaque type :

- a. à prestations déterminées;b. à cotisations déterminées.

TITRE 34:

Répartition du nombre de régimes de retraite administrés par la Régie des rentes du Québec, du nombre de participants et bénéficiaires et de l'actif selon le type de régime.

Description:

Statistiques concernant les régimes de retraite sous la surveillance de la Régie des rentes du Québec au 31 décembre 2001 selon la dernière déclaration annuelle de renseignements reçue.

Type de régime	Nombre de régimes	Nombre de participants actifs	Nombre de participants non actifs et bénéficiaires	Nombre total de participants et bénéficiaires	Actif total (M\$)
Simplifié	13	19 302	0	19 302	143,7
Cotisation déterminée	793	79 585	7 885	87 470	1 941,0
Prestations déterminées	978	459 691	518 767	978 404	66 320,1
Total	1 784	558 578	526 652	1 085 176	68 404,8

Dans les régimes complémentaires de retraite, quel est le nombre de régimes qui sont en déficit à l'heure actuelle?

TITRE 35:

Nombre de régimes complémentaires de retraite qui sont en DÉFICIT à l'heure actuelle.

État de situation :

Les dernières données disponibles sur la capitalisation et la solvabilité des régimes de retraite proviennent, pour la plupart, d'évaluations actuarielles pour les années 1998 à 2001. Ceci vient du fait que la Loi exige que tout régime à prestations déterminées soit évalué au moins tous les trois ans et qu'elle permet un délai de neuf mois pour transmettre cette évaluation à la Régie. Le tableau suivant, fait au 31 mars 2003, montre la situation des régimes sous la surveillance de la Régie qui enregistraient un déficit.

Répartition des régimes à prestations déterminées selon qu'ils sont en déficit en date de la dernière évaluation actuarielle disponible

Solvabilité et capitalisation	_
Nombre de régimes	
déficitaires	
338	

Dernière	Base de capitalisation	Base de solvabilité
évaluation	Nombre de régimes	Nombre de régimes
actuarielle	en déficit	en déficit
1998 ou -	7	8
1999	67	70
2000	94	89
2001	69	91
2002	6	3 .
Total	243	261

La somme de l'ensemble de ces déficits?

TITRE 36 : La somme de l'ensemble de ces déficits.

État de situation :

Les dernières données disponibles sur la capitalisation et la solvabilité des régimes de retraite proviennent, pour la plupart, d'évaluations actuarielles pour les années 1998 à 2001. Ceci vient du fait que la Loi exige que tout régime à prestations déterminées soit évalué au moins tous les trois ans et qu'elle permet un délai de neuf mois pour transmettre cette évaluation à la Régie. Le tableau suivant, fait au 31 mars 2003, montre la situation des régimes sous la surveillance de la Régie qui enregistraient un déficit.

Répartition des régimes à prestations déterminées selon qu'ils sont en déficit en date de la dernière évaluation actuarielle disponible

	Base de capitalisation	Base de solvabilité
	Nombre de régimes	Nombre de régimes
	en déficit	en déficit
Montant (million \$)	(2 563,5)	(2 081,6)

Note: Les huit régimes de retraite des anciennes villes de Montréal et Québec représentent respectivement 69 % et 56 % des montants des déficits selon l'approche de capitalisation et selon l'approche de solvabilité.

Dans les régimes complémentaires de retraite, quel est le nombre de régimes qui ont des surplus à l'heure actuelle?

TITRE 37 : Nombre de régimes complémentaires de retraite qui sont en SURPLUS à l'heure actuelle.

État de situation :

Les dernières données disponibles sur la capitalisation et la solvabilité des régimes de retraite proviennent, pour la plupart, d'évaluations actuarielles pour les années 1998 à 2001. Ceci vient du fait que la Loi exige que tout régime à prestations déterminées soit évalué au moins tous les trois ans et qu'elle permet un délai de neuf mois pour transmettre cette évaluation à la Régie. La Loi stipule qu'un régime est excédentaire s'il présente un surplus tant selon l'approche de capitalisation que selon l'approche de solvabilité. Le tableau suivant, fait au 31 mars 2003, montre la situation des régimes sous la surveillance de la Régie qui affichaient un surplus.

Répartition des régimes à prestations déterminées selon qu'ils sont en surplus en date de la dernière évaluation actuarielle disponible

Solvabilité et capitalisation	
Nombre de régimes	
excédentaires	
601	

Dernière évaluation actuarielle	Base de capitalisation	Base de solvabilité
	Nombre de régimes	Nombre de régimes
	en surplus	en surplus
1998 ou -	26	25
1999	201	198
2000	264	269
2001	199	177 ·
2002	6	9
Total	696	678

La somme de l'ensemble de ces surplus?

TITRE 38 : La somme de l'ensemble de ces surplus.

État de situation :

Les dernières données disponibles sur la capitalisation et la solvabilité des régimes de retraite proviennent, pour la plupart, d'évaluations actuarielles pour les années 1998 à 2001. Ceci vient du fait que la Loi exige que tout régime à prestations déterminées soit évalué au moins tous les trois ans et qu'elle permet un délai de neuf mois pour transmettre cette évaluation à la Régie. La Loi stipule qu'un régime est excédentaire s'il présente un surplus tant selon l'approche de capitalisation que selon l'approche de solvabilité. Le tableau suivant, fait au 31 mars 2003, montre la situation des régimes sous la surveillance de la Régie qui affichaient un surplus.

Répartition des régimes à prestations déterminées selon qu'ils sont en surplus en date de la dernière évaluation actuarielle disponible

Dernière évaluation actuarielle	Base de capitalisation	Base de solvabilité
	Nombre de régimes	Nombre de régimes
	en surplus	en surplus
Montant (million \$)	6 530,5	10 265,3

Concernant le programme de congés parentaux :

- a. dépenses encourues pour la mise en place du programme, ventilation par année;
- b. nombre de fonctionnaires et ou de contractuels affectés à la mise en place du programme, ventilation par année;
- c. état de situation sur l'avancement des travaux quant à la mise en place du programme.

TITRE 39 : Programme de congés parentaux (Régime d'assurance parentale).

Aucune dépense sur ce projet n'a été effectuée au cours de l'année financière 2002-2003 et aucun budget n'est prévu pour la prochaine année (2003-2004).

État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2002-2003, ainsi que les prévisions pour 2003-2004.

TITRE 40 : État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes

